

Lettre d'information n°2 - octobre 2020

Après avoir recueilli l'accord du conseil municipal de Béon suite à une mise en concurrence de plusieurs opérateurs éoliens, la société JP Energie Environnement, producteur français d'énergie 100 % renouvelable, a initié des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire communal depuis mai 2017.

Les études environnementales (écologie, acoustique et paysage) ont débuté pendant l'été 2018 et s'achèveront à l'automne 2020. Différentes possibilités d'implantation ont été étudiées afin de définir la configuration optimale dans le respect des enjeux humains et environnementaux du site.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et modèle d'éoliennes retenus, simulations visuelles et données économiques locales.

# Le projet en quelques chiffres



3 éoliennes



**12,6** мw



6 520 foyers alimentés



2023 mise en service prévisionnelle

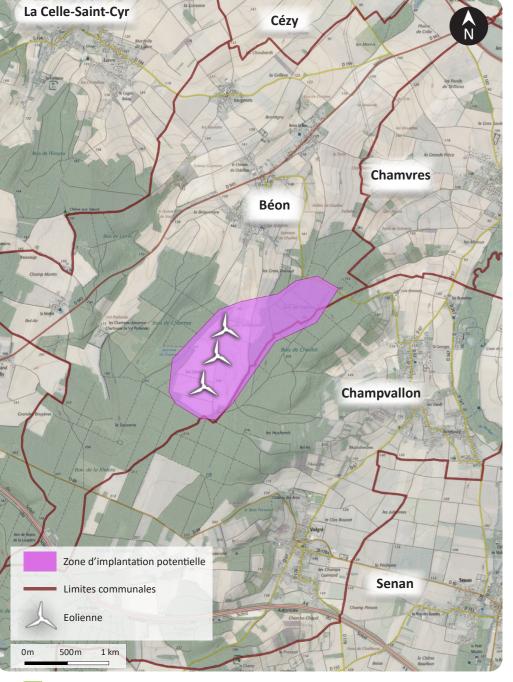
Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) & RTE en 2017



## Historique

Février/Avril 2016	Présentation du projet éolien au conseil municipal de Béon
Mai 2017	Délibération du conseil municipal de Béon en faveur de l'étude d'un projet éolien par JPee
Été/Automne 2017	Rencontre des propriétaires et exploitants agricoles de la zone du projet
Été 2018	Lancement de l'étude écologique
Novembre 2018	Installation d'un mât de mesure du vent de 120 mètres Distribution de la lettre d'information n°1
Juin 2019	Point d'étape devant le conseil municipal de Béon
Juillet 2019	Lancement de l'étude paysagère et de l'étude d'impact Information dans le bulletin municipal
Mars 2020	Démontage du mât de mesure du vent
Eté 2020	Analyse des variantes d'implantation du projet
Septembre 2020	Information dans le bulletin municipal

# Implantation du parc éolien



# Intégration paysagère (simulations visuelles)



# Depuis la RD 955 3,8 km de l'éolienne la plus proche Éolie



# L'étude paysagère

L'étude paysagère a été menée par le bureau d'études ABIES.

En tout, 42 simulations visuelles (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon d'environ 20 kilomètres autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'État.

# Caractéristiques techniques

	Nombre	3 éoliennes
	Modèles	Vestas V 150
é.l	Longueur des pales	73 mètres
Éoliennes	Hauteur en bout de pale	180 - 190 - 200 mètres
	Puissance unitaire	4,2 MW
	Puissance totale	12,6 MW

roduction annuelle	29 000 MWh
quivalence consommation nnuelle par foyer (avec hauffage)	6 520 foyers
onnes de CO <sub>2</sub> évitées par an	2 190 tonnes
Ourée de vie	25 ans
nvestissement prévisionnel	16 millions €
letombées économiques pour a commune	65 000 €/an

# Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les états initiaux des études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible possible.

Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

Mesures			
Environnement	Évitement	Implantation hors des secteurs sensibles pour la biodiversité - préservation totale des habitats	
	Évitement	Gabarit d'éolienne avec une hauteur supérieure à 30 mètres entre le bas de la pale et le sol : limitation des risques de collision pour les oiseaux et les chauves-souris	
	Réduction	Chantier prévu en dehors des périodes de nidification	
	Réduction	Bridage des éoliennes en fonction des saisons et de l'activité des chauves-souris	
	Évitement	Implantation intégrant les enjeux paysagers les plus significatifs	
	Évitement	Nombre d'éoliennes réduit	
Paysage	Réduction	Implantation géométrique lisible	
	Réduction	Intégration paysagère du poste de livraison et enfouissement des lignes électriques	
Acoustique	Réduction	Mise en place d'un bridage acoustique spécifique	
	Réduction	Installation de serrations sur les pales	

### Les prochaines étapes

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture de l'Yonne
- Instruction et demande de compléments par la DREAL
- Avis de la Mission régionale d'autorité environnementale
- Enquête publique

Toutes les informations sur le site : www.beon-89.parc-eolien-jpee.fr

# Activité économique et emploi en région

La région Bourgogne-Franche-Comté disposait fin 2019 de **793 MW installés** et employait près de **850 personnes**\*. Ces emplois sont durables, non délocalisables et ils se répartissent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien.

Les parcs éoliens de Bourgogne-Franche-Comté ont par ailleurs généré en **2019 plus de 6,3 millions d'euros de recettes fiscales** dans la région réparties entre :

- les communes et intercommunalités : près de 4,4 millions d'euros ;
- les départements : près de 1,7 millions d'euros ;
- la région Bourgogne-Franche-Comté : près de 200 000 euros.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite...). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

\*Observatoire de l'éolien 2020, Capqemini / France Energie Eolienne







/U salarié



200 000 fovers alimentés



268 MW parcs en exploitation



Filiale du groupe Nass, JPee est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables.

Depuis 2004, l'entreprise familiale développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes, Bordeaux et Montpellier. JPee exploite actuellement 268 MW de parcs éoliens et solaires, produisant l'équivalent de la consommation d'électricité de 200 000 foyers, ce qui en fait l'un des principaux producteurs français indépendants d'énergies renouvelables.

150 MW supplémentaires de projets entreront en construction dès l'année prochaine. De plus, la société dispose d'un portefeuille de projets solaires et éoliens en développement de 800 MW.

En janvier 2019, JPee a conclu un partenariat avec La Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts), qui est entrée au capital de chaque parc éolien ou centrale solaire à hauteur de 49 %, assurant ainsi l'indépendance et renforcant les moyens financiers de JPee.

**Contact** 

JPee (Agence Paris)

1 bis passage Duhesme

www.jpee.fr

Guillaume ODDON
Responsable développement
éolien nord-est
guillaume.oddon@jpee.fr